

# FEDERATION DES DETAILLANTS EN CHAUSSURES DE FRANCE

## Votre cotisation vous donne accès aux services suivants :

protection juridique comprise,

'Médiateur de la Consommation, obligatoire depuis 2016, inscription gratuite (demandez vos codes) 'l'accès à des conseils juridiques

bénéficier d'un **tarif préférentiel** à la SACEM (réduction de 20%), et à la SPRE (réduction de 5% à partir du 3e employé) 'd'être informée en priorité sur votre profession,

'abonnement d'un an à la revue trimestrielle, le « Journal du Détaillant »,

'Un abonnement offert à la presse professionnelle "L'Essentiel de la Chaussure" et l'Echommerce

'Partenariat avec les Annonces du commerce (site d'annonces de vente de commerces)

COTISATION DE BASE <u>PAR ENTREPRISE</u> POUR L'ANNEE 2025:

Cotisation sur l'année civile 2025

160€ Supplément de 20€ par magasin

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au <u>01.42.06.79.30</u> ou par mail <u>fdcf@chaussure.org</u>

# FEDERATION DES DETAILLANTS EN CHAUSSURES DE FRANCE

RAISON SOCIALE DE L'ENTREPRISE :  * toutes les informations courriers vous seront envoyées à cette adresse					
Siret de l'entreprise *:	*mention obligatoire				
COORDONNEES DE LA BOUTIQUE PRINCIPALE OU SIEGE :					
Enseigne *:					
Nom Prénom du dirigeant *:					
Adresse *:					
Code postal *: //// Ville *:					
Téléphone * : ///// Portable ////////					
Email:	@				
Important de nous indiquer votre adresse électronique afin de recevoir nos flashs infos et newsletter					
Nombres de salariés : *:					
N°adhérent groupement achats : GMS :	ANWR GARANT :				
Déclaration de boutiques secondaires, adresse:					
Ces informations sont importantes, elles nous p	permettent d'assurer un service efficace auprès de nos adhérents.				
Lista des magasins secondaires :					

- Règlement par chèque à l'ordre de la FDCF
- Par virement: IBAN FR76 1027 8060 7600 0562 9834 127 /BIC CMCIFR2A
- Ou sur la décade de ANWR GARANT ou GMS

# FEDERATION DES DETAILLANTS EN CHAUSSURES DE FRANCE ADHÉSION 2025

#### **BORDEREAU DE COTISATION**

Cotisation de base

160€

 Nombre de magasins supplémentaires x20€

Montant Cotisation 2025

Règlement par chèque à l'ordre de la FDCF

 Par virement: IBAN FR76 1027 8060 7600 0562 9834 127 /BIC CMCIFR2A

Ou sur la décade de ANWR GARANT ou GMS

## PROTECTION DES DONNEES

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (UE) 2016/679 en vigueur au 25 mai 2018, nous vous informons que les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à la gestion administratives des adhésions et des services réservés aux adhérents de la Fédération des Détaillants en Chaussures de France, notamment la communication d'évènements professionnels, d'informations, de formations et d'offres commerciales, les conseils juridiques, l'assurance de protection juridique. Les destinataires de ces données sont les permanents et les élus de la Fédération des Détaillants en Chaussures de France et ses partenaires en lien avec les services aux adhérents. La durée de conservation des données est de 3 ans à compter de la fin de la dernière adhésion. Vous devez impérativement renseigner les mentions indiquées comme obligatoires en cas de changement de situation. A défaut, les services réservés aux adhérents ne vous sont plus garantis.

Nous tenons à vous informer que vous disposez à tout moment d'un accès à vos données auprès de la Fédération des Détaillants en Chaussures de France. Vous pouvez demander leur retrait, leur rectification ou leur suppression ou poser toute question sur le traitement de vos données en contactant :
-par voie électronique : fdcf@chaussure.org

par courrier postal : FDCF 46 boulevard de Magenta 75010 Paris

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits informatique et Libertés ne sont pas respectées ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par voie postale.







